



Violation de propriété privée

Par **pasquini**, le **24/06/2008 à 18:30**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maisonnette de 45 m²

Mon propriétaire, qui est également mon voisin a pénétré durant mon absence pour débroussailler mon jardin (couper l'herbe) sans mon autorisation.

Le problème est que ni le jardin qui entoure la maison, ni notre vide sanitaire (où il stocke du matériel) n'est inscrit dans le bail.

Ma question est la suivante:

A-t-il le droit de pénétrer dans notre jardin qui entoure notre maison à son gré, et d'utiliser notre vide sanitaire pour stocker son matériel encombrant ?

Je vous remercie par avance

Cordialement

Mr Pasquini